

## Société du Figaro, Evene, Wansquare, Dassault Média, Promoporte

## Ensemble du personnel

Nature des prestations	Garanties au 01/03/2015 (exprimées en complément des remboursements de la Sécurité sociale)
<b>Médecine courante</b>	
Consultations, visites généralistes	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Consultations, spécialistes	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes d'imagerie, actes d'échographie	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Actes pratiqués par les auxiliaires médicaux	300 % BR
Analyses	300 % BR
<b>Pharmacie</b>	
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale	100 % TM
Pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale mais figurant au Vidal	100% des frais réels dans la limite de 152 € /an/bénéficiaire
<b>Frais de Transport</b>	
Pris en charge par la Sécurité sociale	150% BR
<b>Dentaire</b>	
Consultations, soins courants	200% BR
Prothèses dentaires remboursées*	450% BR*
Prothèses dentaires non remboursées	150 € par dent sans limitation annuelle
Implant dentaire (chirurgie, faux moignon, inlay, pilier de bridge, couronnes...)*	950€ par implant plafond à 3800 € /an/bénéficiaire*
Orthodontie remboursée *	300% BR*
<b>* Le cumul des remboursements est plafonné à 5300 € par an et par bénéficiaire</b>	
<b>Optique</b>	
Verres unifocaux	Une paire de lunettes tous les 2 ans, une paire par an pour les enfants de moins de 18 ans ou en cas de modification de correction
Verres multifocaux	
Monture	cf nouvelle grille optique
Lentilles de contact correctrices remboursées ou non	150 € tous les 2 ans, par bénéficiaire
Chirurgie réfractive de l'œil	100% des frais réels dans la limite de 430€ /an/bénéficiaire
442 €/œil au maximum 2 fois sur une période de 2 ans.	
<b>Hospitalisation</b>	
Frais de séjour - etb conventionné	100% FR
Frais de séjour - etb non conventionné	90% FR
Honoraires médicaux et chirurgicaux - etb conventionné	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Honoraires médicaux et chirurgicaux - etb non conventionné	130% BR - 110% BR si Médecin non CAS
Forfait journalier	100% frais réels
Chambre particulière - etb conventionné	2 % PMSS/jour
Chambre particulière - etb non conventionné	2 % PMSS/jour
Lit accompagnant enfant moins de 12 ans	2% PMSS/jour
<b>Autres Prothèses</b>	
Auditives pris en charge	450% BR
Auditives non pris en charge	898,70 € /an /bénéficiaire
Orthopédiques et appareillage pris en charge	450% BR
Orthopédiques et appareillage non pris en charge	200 € /an /bénéficiaire
<b>Forfaits et autres remboursements</b>	
Cures thermales : frais médicaux, séjour, transport (dans la limite des dépenses engagées)	500 € par cure

Frais de maternité : forfait en cas de naissance

Liste Bien-Etre Audiens

Forfait 900 € par enfant

50% FR limité à 200 € par personne et par année civile